



© Jean Roy



DOCUMENT D'INFORMATION 2018

**TRIATHLON
QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

1. CALENDRIER SÉRIE GRAND PRIX 2018	3
2. CRITÈRES D'ADMISSION.....	3
3. INSCRIPTION	4
4. DISTRIBUTION DES BOURSES	4
5. CLASSEMENT GÉNÉRAL ET MÉTHODE DE POINTAGE.....	5
6. UNIFORME	6
7. CASQUE DE BAIN ET NUMÉRO DE DOSSARD	6
8. ZONE DE TRANSITION	6
9. PÉNALITÉS.....	7
10. ORDRE DE DÉPART	7
11. DÉPANNAGE	7
12. ÉQUIPEMENT	8
12.1 Guidon et aérobars.....	8
12.2 Roues	8
13. CONTACT	8

DOCUMENT D'INFORMATION – SÉRIE GRAND PRIX 2018

La série Grand Prix est la série la plus prestigieuse au Québec. Elle permet aux athlètes juniors (16 à 19 ans) et U23/Élites (20 ans et plus) d'accumuler des points dans un réseau de compétitions provinciales sur diverses distances et divers formats (sprint, super sprint, demi-finale, finale, etc.). La série offre l'opportunité aux athlètes d'acquérir des habiletés techniques et tactiques que l'on retrouve dans les compétitions de niveau supérieur. La portion vélo se fait avec sillonage, sauf si avis contraire. Les athlètes désirant y participer doivent remplir les standards établis.

Pour ces épreuves, **les règles de compétition de l'ITU sont appliquées**. Veuillez vous y référer.

1. CALENDRIER SÉRIE GRAND PRIX 2018

- Cinq étapes sélectionnées avec un pointage sur 1000 ou 1200 points ;
- Trois étapes sur distance sprint et deux sur distance super sprint en format demi-finale/finale ;
- Un championnat québécois

Dates

- **03/06** : Étape 1 – Joliette (distance sprint ; GP-1000)
- **16/06** : Étape 2 – Drummondville (demi-finale SS CLM / finale SS style poursuite ; GP-1000)
- **07/07** : Étape 3 – Gatineau (distance SS demi-finale / finale ; GP-1000)
- **14/07** : Étape 4 – Magog (sprint avec CAMTRI ; GP-1200) ***Champ. québécois U23/Élite***
- **25/08** : Étape 5 – Triathlon international de Montréal (sprint avec CAMTRI ; GP-1200)

2. CRITÈRES D'ADMISSION

- Être membre de Triathlon Québec dans la catégorie Junior ou U23/Élite ou de leur fédération provinciale ou nationale respective et posséder une accréditation « élite » les autorisant à concourir dans ces épreuves ;
- Atteindre les standards minimaux de Triathlon Québec réalisés lors de compétitions homologuées par la Fédération de natation du Québec, par la Fédération d'athlétisme du Québec ou par Triathlon Québec.

STANDARDS MINIMAUX TRIATHLON QUÉBEC			
	Natation 400m	Vélo	Course 5000m
Femmes	5'45	Participation à trois projets TQ ou approbation d'un entraîneur certifié intro-compétition	21'45
Hommes	5'30	reconnu par TQ	19'30

3. INSCRIPTION

- Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite, ni sur place ;
- Pour les étapes de Magog et Montréal qui sont aussi des épreuves CAMTRI, les athlètes doivent s'enregistrer via Triathlon Canada selon la procédure établie.
- Tout athlète ne prenant pas le départ doit aviser Triathlon Québec 24 h avant la course (voir point 13 de ce document).

4. DISTRIBUTION DES BOURSES

- Un minimum de 5000 \$ en bourse sera offert aux sept premiers/ères de chaque Grand Prix, toutes catégories confondues (Junior et U23/Élite) ;
- Aucune bourse ne sera remise aux athlètes de 30 ans et plus, sauf si les épreuves ont un statut CAMTRI.

Le montant est divisé comme suit :

- 2500 \$ par le comité organisateur ;
- 2500 \$ par Triathlon Québec.

BOURSES (5000 \$/Grand Prix)					
Hommes (2500 \$)			Femmes (2500 \$)		
1	28 %	700 \$	1	28 %	700 \$
2	20 %	500 \$	2	20 %	500 \$
3	16 %	400 \$	3	16 %	400 \$
4	12 %	300 \$	4	12 %	300 \$
5	10 %	250 \$	5	10 %	250 \$
6	8 %	200 \$	6	8 %	200 \$
7	6 %	150 \$	7	6 %	150 \$

NOTE: Pour un montant supérieur, la distribution doit suivre les pourcentages ci-haut. La nouvelle distribution doit être approuvée par Triathlon Québec.

-

5. CLASSEMENT GÉNÉRAL ET MÉTHODE DE POINTAGE

- Le classement est calculé pour les membres en règle de Triathlon Québec, peu importe leur provenance et leur catégorie, et est compilé à partir de la date d'adhésion de l'athlète;
- Les trois meilleurs pointages sur les cinq épreuves sont retenus (3 de 5) ;
- Les points sont attribués aux 50 premiers au classement ;
- Les étapes de Magog et Montréal utilisent le pointage GP-1200 tandis que les trois autres étapes utilisent le pointage GP-1000 ici-bas ;
- Advenant une égalité au classement final, le championnat québécois (Magog) détermine le gagnant ;
- Au terme de la saison, des plaques seront remises aux trois athlètes de chaque catégorie.

Position	GP-1200	GP-1000	Position (suite)	GP-1200 (suite)	GP-1000 (suite)
1	1200,00	1000,00	26	170,89	142,41
2	1110,00	925,00	27	158,08	131,73
3	1026,75	855,63	28	146,22	121,85
4	949,74	791,45	29	135,25	112,71
5	878,51	732,09	30	125,11	104,26
6	812,62	677,19	31	115,73	96,44
7	751,68	626,40	32	107,05	89,21
8	695,30	579,42	33	99,02	82,52
9	643,15	535,96	34	91,59	76,33
10	594,92	495,76	35	84,72	70,60
11	550,30	458,58	36	78,37	65,31
12	509,03	424,19	37	72,49	60,41
13	470,85	392,37	38	67,05	55,88
14	435,54	362,95	39	62,03	51,69
15	402,87	335,73	40	57,37	47,81
16	372,66	310,55	41	53,07	44,23
17	344,71	287,26	42	49,09	40,91
18	318,85	265,71	43	45,41	37,84
19	294,94	245,78	44	42,00	35,00
20	272,82	227,35	45	38,85	32,38
21	252,36	210,30	46	35,94	29,95
22	233,43	194,53	47	33,24	27,70
23	215,92	179,94	48	30,75	25,62
24	199,73	166,44	49	28,44	23,70
25	184,75	153,96	50	26,31	21,93

6. UNIFORME

- Le port de l'uniforme avec impression du nom à l'avant et à l'arrière est obligatoire ;
- La validation de l'uniforme se fera à l'entrée de la zone de transition.

7. CASQUE DE BAIN ET NUMÉRO DE DOSSARD

- Un casque de bain officiel de la série Grand Prix fournit par Triathlon Québec sera remis lors de l'enregistrement de chaque épreuve ;
- Les numéros de dossard seront attribués par Triathlon Québec trois jours avant l'événement ;
- Des autocollants identifiés au numéro de l'athlète seront remis lors de l'enregistrement et devront être apposés sur le casque et la tige de selle.

8. ZONE DE TRANSITION

- L'ouverture de la transition se fera toujours au moins 1 h avant le départ de l'épreuve ;
- Les athlètes doivent entrer dans la zone avec leur uniforme, leur vélo et leur casque identifiés avec le numéro fourni ;
- L'inspection du matériel (roues, uniforme, casque et aérobars) se fera à l'entrée de la zone ;
- Les supports à vélo individuels type ITU sont fournis par Triathlon Québec et seront utilisés lorsque la zone de transition le permet (surface adéquate et espace suffisant) ;
- Les items utilisés en course devront être déposés à l'intérieur du bac prévu à cet effet (combinaison isothermique, casque de bain et lunettes de natation après la T1 et casque de vélo après la T2) ;
- Le bac peut être déplacé à la discréction de l'athlète, tant qu'il n'empêtre pas dans la zone d'un autre compétiteur ;
- Les emplacements dans la zone seront identifiés selon la procédure déterminée au point 10 ;
- Aucun autre item que ceux nécessaires pour la compétition ne sera autorisé dans la zone de transition (exemple : sac, serviette, vêtements, etc.).

9. PÉNALITÉS

Des pénalités de 10 secondes s'appliqueront pour les distances sprint ou moins et de 15 secondes pour les distances de l'épreuve olympique. Sauf avis contraire, elles seront purgées à la tente de pénalités située sur le parcours de course à pied.

Voici les principales infractions :

- Infractions commises aux lignes d'embarquement et de débarquement ;
- Matériel déposé à l'extérieur du bac dans les transitions ;
- Faux départ (purgé à la T1) ;
- Casque détaché en possession du vélo.

NOTE : Il est de la responsabilité de l'athlète de regarder le tableau des pénalités et de s'arrêter si son numéro y figure. Un manquement à cette règle entraînera une **disqualification**.

10. ORDRE DE DÉPART

L'attribution de l'ordre de départ et des emplacements dans la transition se fera comme suit :

- 1) Les athlètes ayant un classement mondial ITU (en ordre d'apparition) ;
- 2) Pour la première épreuve de la série Grand Prix : le classement de la série Grand Prix 2017, puis en alternance, un athlète U23/Élite et un athlète Junior ;
- 3) Pour les épreuves suivantes de la série : le classement de la série Grand Prix 2018;
- 4) Les autres athlètes se verront attribuer un emplacement de départ et de transition de façon aléatoire.

11. DÉPANNAGE

- Une station de dépannage sera aménagée sur le parcours de vélo pour chaque épreuve ;
- Les athlètes ou entraîneurs seront responsables d'enregistrer et d'identifier les roues par équipe ou par athlète lors de l'entrée dans la zone de transition ;
- Les roues doivent être conformes aux règlements de Triathlon Québec et de l'ITU ;
- Un véhicule balai circulera en arrière du dernier peloton de chaque départ pour intervenir en cas de chute ou d'incident mécanique nécessitant un rapatriement du vélo.

12. ÉQUIPEMENT

Les règles de compétition de l'ITU sont applicables pour la série Grand Prix. Veuillez vous y référer pour toutes questions spécifiques concernant le matériel. Voici un court résumé :

12.1 Guidon et aérobars

- Le guidon de route est obligatoire ;
- Les aérobars ne doivent pas dépasser les manettes de freins ;
- Les aérobars doivent être solidement jointes entre elles ;
- Aucune bouteille ou porte-bouteille ne doit être installé sur le guidon ou sur les aérobars.

12.2 Roues

Les athlètes doivent utiliser des roues standards qui répondent aux critères suivants :

- Les roues doivent être de même diamètre et posséder au moins 16 rayons ;
- Les jantes doivent être en métal et leur hauteur ne doit pas excéder 30mm ;
- La largeur des pneus doit être égale ou supérieure à 23mm.

OU

être sur la liste des roues non standards autorisées par l'Union Cycliste International (liste sujette à changement sans préavis).

13. CONTACT

Pour toutes questions sur la série Grand Prix, contactez :

Francis Sarrasin-Larochelle

Coordonnateur aux programmes de développement et d'excellence

Courriel: fsarrasinlarochelle@triathlonquebec.org

Téléphone: 438-821-8359

Eric Noël

Directeur technique - Triathlon Québec

Courriel: enoel@triathlonquebec.org

Téléphone: 514-252-3121 poste 2